

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/1873/Corr.1
6 novembre 1950
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RECTIFICATIF AU

RAPPORT ADRESSE AU CONSEIL DE SECURITE, LE 28 OCTOBRE 1950,
PAR LA COMMISSION DES NATIONS UNIES POUR L'INDONESIE, AU SUJET DE LA
DEMOBILISATION ET DU RAPATRIEMENT DES TROUPES DE L'ANCIENNE ARMEE ROYALE
NEERLANDO-INDONESIENNE (KNIL) A JAVA

A la troisième ligne du paragraphe 4 remplacer les mots : "INFORME
QUELLE QUE SOIT" par les mots "AU COURANT DE".

